

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERBIESLES

Séance du vendredi 05 février 2021

Nombre de membres

En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

Nombre de membres

En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

Par suite d'une convocation en date du 26 janvier 2021, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la salle des fêtes, le vendredi 05 février 2021, sous la présidence de Marie-Noëlle Hubert, Maire.

Etaient présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud, Bernadette Gaulot, MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Jean-Damien Bourillon, Vincent Gauthier, Julien Ossola, Pfister Eddie.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Bernadette Gaulot est désignée comme secrétaire de séance.

Adoption du Compte rendu du 14 janvier 2021.

Le compte-rendu du jeudi 14 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

Gestion forestière : Délibération N° 03/2021

Madame le Maire présente le programme d'actions établissant la liste des travaux à réaliser en forêt selon les principes de gestion durable remis par l'ONF. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer les documents relatifs aux travaux suivants :

- parcelle 18 : Intervention en futaie irrégulière pour un montant de 1050,00 € HT
- parcelle 25 : Dégagement manuel des régénérations naturelles pour un montant de 1740,00 € HT
- parcelle 27 : Cloisonnement d'exploitation : ouverture mécanisée pour un montant de 660,00 € HT
- parcelle 30 : Dégagement manuel de plantation pour un montant de 630,00 € HT

Une proposition de vente de bois en régie (bois vendu bordure de route) des parcelles 30 et 31 est faite.

Deux possibilités s'offrent à la commune :

- La vente sur pied

ou

- La vente en bois façonnés

Après avoir exposé les deux possibilités, le Conseil Municipal délibéré et décide à l'unanimité de choisir la proposition de vente en bois façonnés.

Vente parcelle ZD9 et passage bordant la parcelle 216 : Délibération N° 04/2021

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal d'un entretien réalisé en Mairie pour une offre d'achat concernant la parcelle communale référencée ZD9.

Après délibération le conseil municipal décide à l'unanimité de vendre la parcelle cadastrée ZD9 à Monsieur Thierry ALONSO pour la somme de 450 euros, les frais notariés seront à la charge de l'acheteur.

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de deux courriers reçus en Mairie pour une offre d'achat concernant le passage bordant la parcelle 216 et la parcelle 217.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal demande un complément d'informations afin d'étudier l'offre d'achat et demande à se prononcer lors d'un prochain Conseil Municipal.

Enduro 52 : Délibération N° 05/2021

Madame le Maire fait part d'un courrier reçu en mairie de Chaumont Enduro 52 informant qu'il projette d'organiser son enduro les 12 et 13 juin prochain si les conditions sanitaires le permettent.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable au passage de Chaumont Enduro, sous réserves de remise en état du terrain, du ramassage des rubalises, de la présentation de l'ensemble des autorisations administratives nécessaires (ONF, ARS ...) et réduction de la vitesse à 30 km sur les chemins blancs.

Agglo : Convention d'adhésion au service de Conseil en Energie Partagé : Délibération N° 06/2021

La présente convention a pour objet de disposer d'un service qui consiste à mutualiser les compétences d'un technicien spécialisé en performance énergétique. Cette mutualisation permet aux communes de développer une politique énergétique maîtrisée et d'agir concrètement sur leur patrimoine pour réaliser des économies de fonctionnement.

Le Conseil Municipal après délibération, ne souhaite pas à l'unanimité adhérer à la convention.

Frais de scolarité 2020-2021 : Délibération N° 07/2021

Par délibération du 02 décembre 2020, la commune de Chamarandes – Choignes a décidé à l'unanimité les prix suivants pour la scolarisation des élèves de Verbiesles pour l'année scolaire 2020-2021 :

- 124,00 € par enfant (28 enfants)

Le Conseil Municipal donne à l'unanimité son accord pour le règlement.

Garde-corps de l'église – Demande de subventions : Délibération N° 08/2021

Madame le Maire présente le devis concernant le complément de la dernière phase pour la pose des garde-corps rue de l'église.

Le coût de l'opération s'élève à 8 037,52 H.T. Il est par ailleurs proposé de rajouter à ce devis la partie qui permet aux entreprises d'intervenir au cimetière. Le conseil donne à l'unanimité un accord de principe pour la totalité des travaux.

Le plan de financement suivant est proposé sur le devis actuel :

Origine de l'aide	Date de la demande	Montant sollicité ou accordé	Taux
Etat (Dotations de soutien à l'investissement public local)	Février 2021	2 813,00 €	35 %
Conseil Départemental – FAL – Voiries -aménagement de village - matériel	Février 2021	2 411,00 €	30%
Autofinancement		2 813,52 €	
TOTAL de l'opération		8 037,52 €	

Le Conseil Municipal, délibère et décide,

D'approuver à l'unanimité le projet et d'autoriser Madame le Maire à entreprendre toutes démarches nécessaires auprès de l'entreprise sollicitée pour la réalisation de ce projet, et de demander une aide auprès du Conseil Départemental au titre du Fonds d'Aménagement Local et au titre de la DETR

Convention honoraires avocat : Délibération N° 09/2021

Madame le maire rappelle que selon le Conseil Municipal du 04 septembre 2020, il lui a été attribué la délégation d'intenter au nom de la commune les actions en justice et qu'un dossier contentieux urbanisme est en cours.

Il est nécessaire d'établir une convention entre Maître Jeannin Violaine et la commune de Verbiesles pour fixer les conditions de prise en charge de ce dossier.

Madame le Maire informe également des conditions de prise en charge de ce dossier par l'assureur de la commune.

Après avoir pris connaissance du projet de convention et des informations liées à ce dossier, le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer la convention d'honoraires et de transmettre toutes informations nécessaires à l'assureur de la commune.

Questions diverses :

Madame le Maire informe le conseil qu'à la suite du décès du Président de la société de chasse la Fraternelle , Jean Claude Rucklin nouveau président de la société a sollicité une modification des baux de chasse prenant en compte le changement de président.

Madame le Maire informe le conseil que la dernière analyse d'eau effectuée par l'ARS est conforme aux exigences demandées.

Madame le Maire informe que le logement communal sera disponible à compter du 21 avril 2021.

Madame le Maire informe que des travaux seront effectués du 1^{er} au 29 mars sur le canal par les Voies Navigables de France.

Madame le Maire informe que les travaux sur l'éclairage public seront effectués par le SDED 52 semaine 6 ou 7.

La commission fleurissement se réunira en mairie le 20 février 2021 à 10h

La date du prochain conseil est fixée au 26 février 2021 à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Séance du vendredi 05 février 2021

Délibération N° 03/2021 : Gestion forestière

Délibération N° 04/2021 : Vente de la parcelle ZD9 et passage bordant la parcelle 216

Délibération N° 05/2021 : Enduro 52

Délibération N° 06/2021 : Agglo : Convention d'adhésion au service de Conseil en énergie partagé

Délibération N° 07/2021 : Frais de scolarité 2020-2021

Délibération N° 08/2021 : Garde-corps de l'église – Demande de subventions

Délibération N° 09/2021 : Convention honoraires avocat

Marie-Noëlle Hubert

Stéphane Vernier

Hervé Henry

Brigitte Bongard

Ossola Julien

Bourillon Jean-Damien

Gauthier Vincent

Boutellier Cécile

Braud Anne

Pfister Eddie

Gaulot Bernadette